

LE COACHING

Le coaching est l'accompagnement d'une personne ou d'une équipe favorisant l'optimisation de leurs atouts humains et professionnels pour un meilleur exercice de leurs responsabilités au sein de leur entreprise.

C'est pour le coaché ou l'équipe, un temps, un lieu, pour se poser, se questionner, et progresser vers des objectifs fixés.

« Le coaching est une pratique millénaire fondée sur des principes simples :

- l'art du questionnement*
- l'écoute active et la reformulation*
- le feedback positif*
- la prise de conscience*
- la considération positive inconditionnelle ».*

Fédération francophone de coaching

Le coach par son jeu de questions **fait prendre conscience ou met en valeur des points clés** du comportement du coaché qui pourra le modifier ou en changer.

Par **des jeux de rôles et des mises en situation**, il se fait entraîneur de son coaché.

Il est à la fois **un miroir et un appui inconditionnel**.

A partir d'un objectif fixé par le coaché, ou avec sa hiérarchie, le coaché est guidé au travers de quatre phases : **Quelle est la situation présente ? Quels sont les besoins ? Avec quels moyens et quelles ressources ? Et quel plan d'action ?**

Son itinéraire est ponctué d'engagements à prendre, d'obstacles à franchir, de solutions à trouver et de résultats à célébrer.

Quelques exemples

- Accompagner un salarié lors d'un passage cadre
- Permettre à un manager de s'épanouir dans ses rôles
- Elargir le sens stratégique et politique d'un dirigeant
- Renforcer le leadership d'un collaborateur
- Préparer un salarié sur sa communication et valoriser son image pour réussir sa mobilité interne
- Soutenir un salarié dans un moment de rupture ou de transition
- Donner un espace de réflexion sur sa pratique pour toute personne ayant une dimension d'accompagnement forte (manager, DRH, RRH, assistante sociale, responsable syndical...)

Déontologie

Le coach est lié au secret professionnel,

Il s'engage à respecter le contrat établi avant son intervention,

Il s'interdit tout abus d'influence,

Il n'intervient en aucun cas sur les décisions de la personne accompagnée et de l'entreprise,

Il adapte son intervention dans le respect du rythme de croissance de la personne,

Il est supervisé.